SAINT SULPICE la-Pointe INFO

www.saintsulpicelapointe.fr

Mars 2025

édito

Chères Saint-Sulpiciennes, chers Saint-Sulpiciens,

L'année commence, comme un refrain,
Avec nos rêves et nos quotidiens.
Alors prenons le temps d'une réflexion,
Sur ces petits riens qui forgent l'indignation.

Promeneur, pet-sitter ou bien propriétaire,
De nos gentils toutous, vous ferez bien l'affaire,
De ramasser céans les déjections canines,
Avec poche ou sac, dont ils sont l'origine.

De nombreux citoyens roulent trop vite, sans même y penser,
Dans nos rues tranquilles, ces pilotes viennent y foncer,
Je sais, la vitesse peut parfois donner des frissons,
Mais ce type d'incivilité n'est pas la solution.

Comme les déposes-minutes, ces lieux de rapidité,
Où certains parents déposent ...pas si vite, à ce qu'on peut constater.
Un local, une salle, un lieu pour se rassembler,
Mais après le bon temps, qui va rester ranger ?

Le chauffage dans nos salles municipales une nouvelle fois ronronne,
Mais quand si vides, les salles résonnent,
Parfois un oubli d'utilisateurs, ou simplement une négligence,
Et la facture qui devient vite immense.

Lumières allumées, chauffage poussé à fond,
C'est bien sûr la Mairie qui paye l'addition !
Les citoyens me demandent ce qu'on fait de leurs impôts,
Dans la facture énergétique, une part s'envole aussitôt.

En chœur, avec sourire et bonne volonté,
Faisons de notre belle commune un lieu à aimer,
Un peu plus d'attention, un peu plus de respect,
Et Saint-Sulpice-la-Pointe brillera d'un éclat (presque) parfait.

Avec tout mon humour et ma détermination,

RAPHAËL BERNARDIN
Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

sommaire

2 RÉTROSPECTIVE
3 ASSOCIATIONS
4-5 ENVIRONNEMENT
6 PRÉVENTION
7 EXPRESSION POLITIQUE
8 FOIRE AUX PLANTES

@stsulpice81 #saintsul81

Rétrospective de l'hiver

Marché de Noël
les 13, 14 et 15 décembre 2024

Nuit de la lecture le 25 janvier

Repas des aînés à la cantine scolaire Marcel Pagnol le 1er février

Remise de la médaille de la Ville à Madame Dauba le 27 janvier

Greffes au verger citoyen le 13 janvier

Vœux du maire à la population le 18 janvier

Exposition XXelles à la médiathèque au mois de janvier

Visite du député Jean Terlier au Tropik'ado le 6 janvier

Signature du partenariat avec la mutuelle communale Just

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE Mars 2025 • Directeur de la publication : Raphaël Bernardin • Photos : Adobe Stock – Freepik – Flaticon – Laurent Ringeval – Emeline Carme – Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe • Rédaction : Services municipaux de la Ville • Conception et réalisation : services municipaux de la Ville • Tirage : 4 800 exemplaires

Associations

Grand vide-greniers le 7 septembre !

L'été 2024, les élus et les services municipaux ont mis un point d'honneur à relancer le célèbre vide-greniers de Saint-Sulpice pour septembre 2025.

Plusieurs associations ont généreusement proposé leur aide, et c'est tout naturellement que l'association L'Écolibris a été choisie. Cet événement incarne parfaitement les valeurs de l'association, engagée dans l'économie circulaire, la réduction des déchets et la promotion de modes de consommation plus durables. Il s'agit d'une belle occasion de donner une seconde vie à vos objets, de privilégier le réemploi et de contribuer à une consommation responsable.

Prix : 15€ les 5 mètres sans véhicule, 20€ les 5 mètres avec véhicule.

Ouvert à tous ! Inscription sur : lecolibrisrecyclerie.fr/vide-grenier ou à la recyclerie, 577 avenue des Terres noires, à Saint-Sulpice.

Votre cinéma se refait une beauté

La rénovation du cinéma "Le Séjéfy's", porté par la municipalité, vise à améliorer l'accessibilité du bâtiment pour tous les spectateurs. Les travaux, prévus pour l'automne 2025, adapteront l'infrastructure aux normes d'accessibilité et moderniseront certains équipements.

En attendant, un bel élan de solidarité s'est manifesté au sein de la commune. Le week-end du 8 et 9 février, élus et bénévoles de l'association "7ème Art pour Tous" ont uni leurs forces lors d'un chantier participatif. Munis de pinceaux et de produits d'entretien, ils ont lessivé et repeint le lambris de la salle, redonnant un coup de fraîcheur bien mérité. Un grand ménage de printemps a aussi été réalisé dans les sanitaires.

Merci à tous les participants pour leur engagement et leur bonne humeur. Ces travaux permettront au cinéma de rester un espace de convivialité et de partage autour du 7ème art. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes du projet... À suivre !

Les associations à la recherche de bénévoles

Et si vous deveniez bénévole dans une association ? Que vous ayez quelques heures par semaine à consacrer ou que vous souhaitiez vous engager de manière plus régulière, votre aide sera précieuse et grandement appréciée. Les associations de notre ville œuvrent dans divers domaines tels que l'entraide, la culture, le sport, le patriotisme, l'environnement... En rejoignant une association, vous aurez l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes, de développer de nouvelles compétences et de contribuer activement à la vie de notre ville. Voici quelques-unes des associations qui recherchent des bénévoles : Les médaillés militaires, les pointes de Saint-Sulpice, Algorythme... et bien d'autres ! Consultez l'annuaire des associations sur www.saintsulpicelapointe.fr/annuaire-des-associations-accueil *et engagez-vous !*

Environnement

Du photovoltaïque sur le toit du centre technique

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de réduction de son empreinte carbone, la commune poursuit le déploiement de deux centrales photovoltaïques. Ce projet vise à renforcer l'autonomie énergétique des bâtiments communaux.

*La première phase des travaux, sur la toiture de l'**espace Auguste Milhès**, s'est achevée en mars 2025. Les panneaux photovoltaïques installés permettent désormais de capter l'énergie solaire pour une **autoconsommation** locale. Les associations relogées temporairement ont réintégré leurs espaces.*

La mise en service de cette première centrale est prévue au printemps par Enedis et alimentera une partie des bâtiments communaux.

*La seconde phase concerne l'équipement du **Centre technique municipal**. Les travaux, débutés récemment, devraient s'achever à l'été 2025.*

*Une fois finalisé, l'ensemble des bâtiments communaux bénéficieront de cette production d'**énergie verte**. Près de **400 kWc** d'énergie solaire seront produits localement, réduisant la dépendance aux fournisseurs d'énergies et optimisant la consommation électrique des équipements municipaux.*

*Ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune de favoriser les **énergies renouvelables** et d'offrir un **cadre de vie plus durable** à ses habitants.*

*En développant ces installations photovoltaïques, la commune démontre son engagement pour un territoire plus respectueux de l'environnement. Cette initiative vise à **maîtriser les dépenses** énergétiques, réduire l'empreinte carbone et encourager l'utilisation d'énergies propres.*

Lancement du chantier de renaturation en ville

Un chantier d'envergure a débuté sur deux axes principaux de la ville : rue du Capitaine Beaumont et route de Lavaur dans le cadre de la renaturation en ville. Ce sont plus de 900 arbustes, 5 000 vivaces, 4 000 bulbes et une dizaine d'arbres qui vont être plantés par les agents de la collectivité.

Ces plantations ont pour but de réduire des îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Ces plantations font suite à une réfection totale des voiries : changement de l'éclairage public en LED, aménagement piétonnier et cyclable, récupération des eaux dans des noues ou par infiltration directe, réfection des réseaux et de l'enrobé.

ERRATUM

Dans notre édition du bulletin municipal de décembre 2024 il est écrit : "Les chemins du Camping et de Marquefave (passés en voie partagée avec limite de vitesse à 20km/h) ont fait l'objet d'une réfection complète." Seulement le chemin de Marquefave est passé en voie partagée. Une erreur s'est glissée dans le texte, laissant penser que le chemin du camping est également une voie partagée. Veuillez-nous excuser pour cette erreur.

Participez à l'amélioration de votre cadre de vie en végétalisant la bordure extérieure de votre logement, les pieds des arbres en ville ou les petits espaces vacants de votre rue.

Demandez au service Cadre de Vie de vous délivrer un Permis de planter ou flashez le QR code ci-dessous ! Une fois rempli, vous pourrez le renvoyer par mail à intervention.technique@ville-saint-sulpice-81.fr.

En famille, entre amis ou entre voisins, œuvrons à créer un environnement urbain plus vert et agréable et réinvestissons l'espace public !

Luttons ensemble contre les frelons asiatiques

Face à la présence croissante des frelons asiatiques sur notre commune, la municipalité a pris un arrêté pour lutter efficacement contre ce danger sanitaire. Ces insectes représentent un risque pour la sécurité publique, la santé et la biodiversité.

Toute personne constatant la présence d'un nid de frelons asiatiques sur ***sa propriété*** *ou* ***son lieu d'habitation*** *doit prendre des mesures pour* ***le détruire****.*
Cette lutte est obligatoire dès l'apparition des nids, quel que soit leur stade de développement.
Pour garantir une ***destruction sécurisée*** *des nids, il est impératif de faire appel à des professionnels compétents.*
En cas d'absence ou d'inaccessibilité du propriétaire, la municipalité interviendra et les frais engagés seront remboursés par le propriétaire concerné. Toute infraction à cet arrêté est passible de sanctions conformément à l'article R.610-5 du Code Pénal.
Si vous repérez un nid de frelons asiatiques sur le ***domaine public****, avertissez rapidement les* ***services municipaux*** *(05 81 40 81 61) qui procéderont à son élimination.*
Ensemble, agissons pour la sécurité et la préservation de notre environnement.

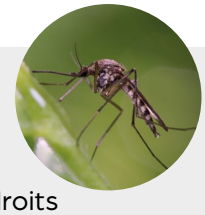

MOUSTIQUES : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Limitez l'arrosage des plantes et des fleurs.
- Supprimez les soucoupes des pots, remplacez l'eau des vases par du sable humide.
- Couvrez les bassins et piscines hors d'usage. Bâchez et traitez l'eau.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées.
- Nettoyez gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrez les réservoirs d'eau avec une moustiquaire ou un tissu.
- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner : déchets verts, encombrants…
- Débroussaillez, ramassez les fruits tombés et les débris végétaux.
- Utilisez des ventilateurs et des moustiquaires.

Prévention

La Police municipale joue la carte de la prévention

La ville a lancé une campagne d'affichage en ville et sur les réseaux sociaux pour mieux faire connaître les missions de la Police municipale et renforcer son lien avec la population.

La Police municipale joue un rôle crucial dans la vie quotidienne des habitants. Elle intervient dans de nombreuses situations, allant de la gestion des accidents à la prise en charge des animaux égarés, en passant par la lutte contre les nuisances sonores et les dépôts sauvages.

Cependant, beaucoup de citoyens ne connaissent pas l'étendue de ses missions ni la manière de la contacter efficacement.

Cette campagne encourage les citoyens à solliciter la Police municipale en cas de besoin, tout en valorisant son rôle essentiel dans la sécurité de la commune.

En affichant ces messages sur le mobilier urbain et en les diffusant sur les réseaux sociaux, la municipalité souhaite sensibiliser les habitants à la diversité de ses interventions. L'objectif est de renforcer le dialogue entre les citoyens et la Police, afin de garantir un environnement plus sûr et plus agréable pour tous.

En facilitant le réflexe "Pensez PM" et en valorisant son travail, la ville espère encourager une plus grande vigilance et une meilleure réactivité de la part des agents municipaux.

Police municipale • 3 place Soult
Tél. : 06 17 43 46 27
www.saintsulpicelapointe.fr/police-municipale

Ensemble, construisons une ville plus sûre et agréable pour tous !

J'APPELLE LA POLICE MUNICIPALE DANS LES CAS SUIVANTS :

- Je constate un stationnement gênant ou dangereux
- J'ai perdu mon animal de compagnie ou j'ai trouvé un animal égaré
- Je suis victime ou témoin d'un accident de la route
- Je repère un dépôt sauvage d'ordures
- Nuisances sonores, tapage nocturne ou diurne
- J'ai perdu ou trouvé un objet.
- Je remarque un individu suspect
- Je constate un véhicule abandonné
- Embouteillage, accident ou obstacle sur la route.
- J'apperçois des actes de vendalisme

Je pars en vacances, je m'inscris en ligne sur www.saintsulpicelapointe.fr/operations-tranquillite pour signaler mon absence.

Expression politique

L'article L2121-27 du Code général des collectivités territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Un avenir ensemble pour Saint-Sulpice

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVANT TOUT

L'intérêt général est la boussole qui guide les actions de l'équipe majoritaire au service de notre commune. Nous avons toujours privilégié les besoins de notre territoire, en collaborant étroitement avec les habitants, les associations et les acteurs locaux. Notre engagement au sein de l'intercommunalité et des institutions montre notre volonté de servir en œuvrant pour une ville plus juste, inclusive et prospère.

Cependant, la politique locale est parfois marquée par des ambitions personnelles. Certains opposants, loin de contribuer de manière constructive, alimentent des conflits inutiles. Leur stratégie est simple : exploiter les frustrations de certains, diviser en s'appuyant sur une minorité mécontente et manipuler l'opinion publique. C'est dans cet entre-deux que naissent les luttes stériles et les attaques sans fondement, servant à alimenter la fronde plutôt qu'à chercher des solutions pour tous.

Ce qui les intéresse n'est pas de faire avancer Saint-Sulpice, mais de préparer le terrain pour des alliances opportunistes, en repérant ceux et celles qui, dans ces moments de mécontentement, se feront volontiers colistiers dans leur quête de pouvoir.

Notre groupe continue de défendre une vision claire : une commune où l'intérêt de tous prévaut sur celui de quelques-uns. Nous croyons en la force du dialogue, du respect et du travail collectif pour construire un avenir harmonieux, dans lequel chaque habitant trouve sa place et bénéficie d'un cadre de vie de qualité. C'est avec cette ambition que nous poursuivons notre action, déterminés à servir notre ville avec sincérité et dévouement.

Saint-Sulpice Active et Citoyenne

La majorité clame son sérieux à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, mais le véritable budget 2024 n'est pas encore connu. Si le nouveau Polyespace est un beau projet, la méthode est discutable. En 2018 le maire choisit de ne pas remettre en état le bâtiment malgré l'indemnité de l'assurance perçue. Depuis, il n'a pu être utilisé et s'est dégradé. Désormais en ruines, il faut le reconstruire. Le budget prévisionnel explose et atteint 5.800.000€ aux dernières estimations ! Il faudra encore intégrer le coût de l'aménagement de l'étage dans l'addition globale. Sous couvert de dynamisme et de rayonnement, vous subissez l'impôt, le gaspillage et le manque de vision. L'avenir de la ZAC des Portes du Tarn reste quant à lui incertain face au refus de négocier un développement soutenable et responsable. Quid de l'implantation de futurs sites Seveso ?

Saint-Sulpice c'est vous

Le groupe politique "Saint-Sulpice c'est vous" n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

RECENSEMENT, UN TAUX DE PARTICIPATION EXCEPTIONNEL !

Saint-Sulpice-la-Pointe a récemment achevé son recensement de la population, qui s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2025. Grâce à l'engagement remarquable des habitants et des agents recenseurs, la commune a atteint un taux de participation de 97%.

Le recensement, essentiel pour établir la population officielle de la France, permet également de mettre à jour les adresses et de planifier les équipements collectifs nécessaires.

Pour mener à bien cette opération, 20 agents ont été recrutés pour visiter les 4524 adresses de la commune, divisée en 19 districts.

L'Insee communiquera le nombre officiel d'habitants à la fin du mois d'août.

Le Maire et les élus tiennent à remercier chaleureusement les agents recenseurs et les habitants de la commune pour leur participation exemplaire.

FOIRE AUX PLANTES
VIDE-JARDIN

PARC GEORGES SPÉNALE

dimanche 27 avril • 9h–16h

VENTE & ACHAT • TROC • EXPOSITION LAND ART • ANIMATIONS
ATELIERS • TOMBOLA • RESTAURATION SUR PLACE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

+ d'info et inscription :
saintsulpicelapointe.fr

Ville de Saint-Sulpice La Pointe

Le Jardin du Castela

Croque ta forêt

Alicia Pépin